



Notre expertise à votre service

[www.diadem-training.com](http://www.diadem-training.com)

**LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE**

06 88 64 41 31

[info@diadem-training.com](mailto:info@diadem-training.com)

# Bienvenue !

Vous venez de vous inscrire à une session de formation proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions !

Vous trouverez ci-après les informations nécessaires au bon déroulement de votre stage :

1. Notre organisme de formation
2. Nos prestations
3. Notre formateur/consultant et fondateur
4. Notre engagement qualité
5. Nos méthodes pédagogiques
6. Nos moyens pédagogiques
7. Nos moyens techniques
8. Votre convocation à la formation
9. Votre accueil et votre accompagnement lors de la formation
10. Vos règles de vie et de sécurité en formation
11. Votre évaluation d'acquisition des connaissances
12. Votre évaluation de la qualité de la formation
13. Votre information logistique
14. Règlement intérieur applicable aux stagiaires
15. Note d'information sur le droit d'auteur

## 1. Notre organisme de formation

Fondée en janvier 2014 par Maxime COIGNARD, Diplômé d'HEC Paris et membre de l'International Coach Fédération, c'est à travers son cabinet Diadem Coaching, qu'il accompagne des femmes et des hommes, des équipes et des entreprises dans la réussite de leurs projets collectifs ou individuels. Il a publié le 23 août dernier son premier ouvrage Les 7 lois du changement chez Marabout/Hachette.

Notre savoir-faire est fondé sur nos méthodes de travail, où l'expertise et la précision sont de rigueur. Nous nous adaptons donc en permanence aux besoins spécifiques de nos clients et veillons à établir une relation de confiance sur le long terme, secret de la réussite de toute mission de formation.

Notre objectif : améliorer le potentiel de vos compétences.

## 2. Nos prestations

- Formation : L'intelligence émotionnelle – Les clés du Leadership
- Formation : Management et Leadership – Niveau 1
- Formation : Management et Leadership – Niveau 2
- Bilan de Compétences
- Coaching

## 3. Notre formateur/consultant et fondateur

DIADEM CORP est le résultat de plus de vingt ans en entreprise dans le domaine du management et la formation professionnelle continue. La veille des techniques du Management et des formations de manager est permanente, ce qui permet de mettre à jour régulièrement les programmes et les contenus pédagogiques.

Maxime COIGNARD, président de DIADEM CORP, est consultant formateur de la structure. Il conçoit, anime et évalue l'ensemble des formations proposées.

Ses expériences en formation : Groupe Georges 5, Formateur en Process Communication® auprès de Kahler Formation France.



**Maxime Coignard**  
Expérience : + de 20 ans

## 4. Notre engagement qualité

DIADEM CORP étant certifié QUALIOPi, s'engage à respecter les critères qualité de la formation définis par le décret n° 2019-565 du 06 juin 2019 :

- Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus
- L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations
- L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre
- La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations
- L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel
- Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

## 5. Nos méthodes pédagogiques

Toutes nos formations sont construites, soit à partir de référentiel de postes, soit en fonction des besoins particuliers des entreprises clientes.

Chaque formation est bâtie autour du concept de la pédagogie par objectifs et animée par la méthode de la pédagogie explicite et du rythme ternaire. C'est-à-dire que chaque module comprend au moins : une activité de découverte, des apports théoriques puis des mises en application, une synthèse et/ou une évaluation.

Les apprenants sont au cœur de la formation, c'est sur leur participation et leur expérience que le formateur s'appuie pour venir compléter ou corriger les connaissances et les pratiques.

## 6. Nos moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques et supports remis aux stagiaires sont ceux exposés dans la ligne « moyens pédagogiques » des programmes de formation.

Ils sont principalement constitués des éléments suivants :

Pour les formations présentielles seules

- ✓ Documentation pédagogique remise à l'apprenant, en papier ou en version numérique selon sa préférence, notamment : test de connaissances, glossaire, sitographie, bibliographie, ressources favorisant l'égalité professionnelle, ouvrages liés à la formation, mises en situations professionnelles réelles ou simulées, QCM, synthèses, etc.
- ✓ Un livret comprenant les apports essentiels et les exercices d'application est remis à chaque apprenant afin qu'il puisse retrouver les outils expérimentés pendant la formation, lors de leur mise en œuvre dans sa pratique professionnelle.

## 7. Nos moyens techniques

### ➤ Une salle de formation pour les formations présentielles

Pour que les formations présentielles se passent au mieux, nous mettons à disposition des salles équipées avec le matériel suivant :



- Tables et chaises pour les participants
- Paperboard et feutres
- Vidéoprojecteur HDMI ou VGA
- Wi-Fi
- 1 bouteille d'eau par stagiaire
- 1 Repas du midi par stagiaire et par jour
- Autres prestations payantes :
  - Imprimante, copieur et scanner A4 et A3
  - Plastifieuse A4 et A3
  - Relieuse A4

## 8. Votre convocation à la formation

Avec ce livret d'accueil, 7 jours avant la formation, vous avez reçu votre convocation qui précise le thème de la formation à laquelle vous êtes inscrit, les dates de la session, le lieu, la durée en heures et en jour, les horaires, le nom du formateur et de la personne en charge des stagiaires avec leurs numéros de téléphones en cas de besoin.

A cette convocation est annexée :

- ✓ Le livret d'accueil
- ✓ La fiche pédagogique du stage avec les objectifs, le programme, les moyens pédagogiques et techniques, la validation et sanction de la formation.
- ✓ La fiche du formateur avec son expérience et ses qualifications
- ✓ Le règlement intérieur applicable aux stagiaires
- ✓ Le plan d'accès au lieu de la formation (pour les formations présentielle)

Il est fortement recommandé de prendre connaissances de tous ces documents avant d'entrée en formation.

## 9. Votre accueil et votre accompagnement lors de la formation

La salle de formation réservée par DIADEM CORP répond aux normes des établissements recevant du public (ERP) et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

L'espace formation est ouvert au public du lundi au vendredi de 08H00 à 19H00.

### ➤ A votre arrivée :



Lors de votre arrivée sur le lieu de la formation, vous serez accueilli par le formateur à partir de 8h30.

Pendant toute la durée du stage et sauf stipulation contraire expressément notifiée avant le début du stage dans la convocation, les horaires de formation sont de 9h00 à 17h30 avec une pause déjeuner de 1h30 et plusieurs autres pauses détente.

**En cas d'absence ou de retard à la formation :** vous devez en avvertir le formateur (nom du formateur et numéro de portable précisé dans la convocation).

Votre attestation individuelle de formation vous sera délivrée uniquement si vous avez suivi la totalité du stage tel que prévu dans la convention ou le contrat de formation.

➤ **Pendant votre séjour de formation :**

Vous serez accompagné par le formateur tout au long de votre stage. Il vous indiquera les moments de pauses et de déjeuner.

De nombreux espaces sont équipés de fauteuils et de tables basses. Ils vous permettent de s'isoler pour lire, de se détendre ou d'échanger à plusieurs au moment des pauses en dehors des salles de formation.

La consommation de boissons alcoolisées n'est pas autorisée dans l'espace formation.

Il est strictement interdit de prendre ses repas dans l'espace formation.

## 10. Vos règles de vie et de sécurité en formation

➤ **Les règles de vie :**

Convivialité, respect, échanges, coopération... Savoir travailler avec les autres, adopter le bon comportement avec le formateur, les autres stagiaires est une compétence-clé au même titre que les savoir-faire. Le savoir-être participe en outre au bien-être et à la qualité de vie de chacun.

**Portables :** les téléphones portables doivent être mis en vibreur pendant la formation et vous ne devez répondre qu'en cas d'urgence.

**Tabac :** en application du décret n°2006-1386 du 15/11/2006, le site (à l'intérieur de l'enceinte) est non-fumeur. Cette interdiction s'étend aux possesseurs de cigarettes électroniques.

**Salles de formation :** le matériel de formation mis à disposition doit être respecté.

➤ **Les règles de sécurité :**

Chaque apprenant doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par l'apprenant accidenté ou les personnes témoins de l'accident au responsable de la formation ou au formateur.

Les apprenants ne devront en aucun cas introduire des produits de nature inflammable ou toxique dans les locaux.

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires. Les apprenants sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par le formateur.

DIADEM CORP remet systématiquement une copie du règlement intérieur à chaque participant avant le début de la formation. Tous les stagiaires sont supposés en avoir pris connaissance.

## 11. Votre évaluation d'acquisition des connaissances

Avant le début de la formation, vous avez réalisé un test de connaissances ou de positionnement via notre plateforme internet. Ce test permet au formateur d'évaluer votre niveau de connaissances afin d'adapter les modalités pédagogiques de la formation aux objectifs du stage.



Tout au long de la session de formation, chaque module est évalué de manière formative (QCM, questions/réponses, jeux formatifs, mises en situations, etc.) et/ou de manière sommative afin d'attester du niveau de connaissances acquis en fin de formation.

Une attestation individuelle de formation vous sera délivrée quelques jours après la formation uniquement si vous avez suivi la totalité du stage tel que prévu dans la convention ou le contrat de formation. Elle indique le niveau d'acquisition des connaissances suite à l'évaluation sommative que vous aurez réalisé.

## 12. Votre évaluation de la qualité de la formation



Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue de la qualité de nos formations, nous demandons à nos stagiaires de remplir, en fin de formation, un questionnaire de satisfaction sur l'ensemble de la formation suivie.

Une synthèse de cette évaluation est envoyée à chaque participant et/ou prescripteur.

Quelques mois après la formation, un questionnaire d'évaluation des apports de la formation en situation de travail est envoyé à chaque apprenant. Ce questionnaire est à remplir en ligne via notre plateforme internet. Cela nous permet d'envisager, ensemble, les besoins en formation complémentaires ou supplémentaires.

Un bilan annuel de la satisfaction des stagiaires est tenu à votre disposition, sur demande.

## 13. Votre information logistique

Sur la convocation que vous avez reçue est précisé le lieu de la formation avec un plan d'accès et toutes les informations dont vous avez besoin pour organiser votre séjour.

## 14. Règlement intérieur applicable aux stagiaires

Le règlement intérieur applicable aux stagiaires vous a été remis en même temps que votre convocation à la formation. Il est indispensable de le lire.

Tous les stagiaires sont supposés en avoir pris connaissance avant la formation.



## 15. Note d'information sur le droit d'auteur

Dans le cadre de formations, la SASU DIADEM CORP met à la disposition d'utilisateurs des supports écrits. Les supports écrits remis aux utilisateurs intègrent les méthodes spécifiquement développées par la SASU DIADEM CORP dont notamment, des guides techniques, des fiches pédagogiques et des modèles de documents.

**L'utilisateur de ces supports s'engage à respecter la propriété intellectuelle de la formation et est informé que toute violation du droit d'auteur sera poursuivie judiciairement par DIADEM CORP.**

**À cet effet, il est rappelé ci-dessous le cadre juridique du droit d'auteur et les conséquences de son infraction.**

1. Le contenu de ces supports reste la propriété de la SASU DIADEM CORP, son auteur. Les usagers s'interdisent, pour tout ou partie de ces supports, toute reproduction ou réutilisation à toutes fins de tiers internes ou externes ou à toutes fins de diffusion à titre onéreux ou gracieux, sous quelles modalités que ce soit, sauf autorisation écrite de la SASU DIADEM CORP ; comme spécifié dans les conditions générales de vente, disponibles sur demande.
2. L'utilisateur ne peut donc bénéficier que des droits suivants sur l'œuvre :
  - représentation privée et gratuite dans un cercle de famille
  - copie ou reproduction réservée à un usage strictement privé du copiste
  - la publication d'une citation ou d'une analyse de l'œuvre, dans la mesure où celle-ci est brève et justifiée par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information, de l'œuvre
  - la parodie et la caricature.
3. L'utilisateur s'engage donc à ne pas :
  - ✓ reproduire ou de faire reproduire l'œuvre et, pour les logiciels et bases de données, leurs évolutions et mises à jour, sans limitation de nombre, en tout ou en partie, par tous moyens et procédés, sur tous supports et tous matériaux tant actuels que futurs, connus ou inconnus, et notamment sur support papier ou dérivé, plastique, numérique, magnétique, électronique ou informatique, par téléchargement, vidéogramme, CD-Rom, CD-I, DVD, disque, disquette, réseau ;
  - ✓ représenter ou de faire représenter l'œuvre et, pour les logiciels et bases de données, leurs évolutions et mises à jour, par tous moyens de diffusion et de communication actuel ou futur, connu ou inconnu, notamment par tout réseau de télécommunication on line, tel que internet, intranet, réseau de télévision numérique, transmission par voie hertzienne, par satellite, par câble, wap, système télématique interactif, par téléchargement, télétransmission, réseaux de téléphonie avec ou sans fil ;
  - ✓ adapter, modifier, transformer, faire évoluer, en tout ou en partie, l'œuvre, corriger les logiciels, de les faire évoluer, de réaliser de nouvelles versions ou de nouveaux développements, de les maintenir, de les décompiler, de les mixer, modifier, assembler, transcrire, arranger, numériser, porter sur toute configuration, interfacer avec tout logiciel, base de données, produit informatique, utiliser les algorithmes à toutes fins, le transcrire en tout ou en partie, sous toute forme, modifiée, amputée, condensée, étendue, d'en intégrer tout ou partie vers ou dans des œuvres existantes ou à venir, et ce sur tout support papier ou magnétique ou optique et notamment internet, disque, disquette, bande, CD-Rom, listing;
  - ✓ traduire ou de faire traduire l'œuvre, en tout ou en partie, en toute langue et, pour les logiciels, en tout langage de programmation, et de reproduire l'œuvre en résultant sur tout support, papier, magnétique, optique ou électronique, et notamment sur internet, disque, disquette, bande, CD-Rom, listing ;

- ✓ mettre sur le marché, de distribuer, commercialiser, diffuser l'œuvre, par tous moyens, y compris la location et le prêt, à titre gratuit ou onéreux ;
- ✓ faire tout usage et d'exploiter l'œuvre au bénéfice de tiers, à quelque titre que ce soit ;
- ✓ céder tout ou partie des droits cédés, et notamment de consentir à tout tiers tout contrat de reproduction, de distribution, de diffusion, de commercialisation, de fabrication, sous quelle que forme, quel que support et quelque moyen que ce soit, à titre onéreux ou gratuit ;
- ✓ autoriser ou d'interdire toute réutilisation/et ou toute extraction substantielle des contenus des bases de données.